

/DA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-1 du 23 Janvier 1987

portant nomination du Camarade Denis YABI en qualité de Directeur Général de la Société Sucrière de Savè.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU Le Décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU Le Décret N° 84-500 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie
- SUR Décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date des 26 Décembre 1986 et 6 Janvier 1987,
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 7 Janvier 1987,

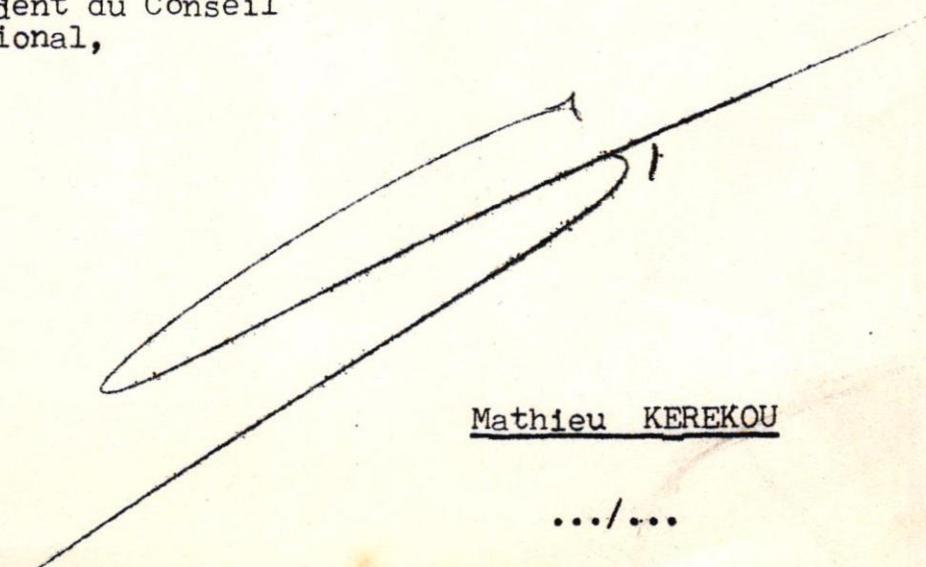
D E C R E T E :

Article 1^{er}.- Le Camarade Denis YABI est nommé Directeur Général de la Société Sucrière de Savè.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures, contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 23 Janvier 1987

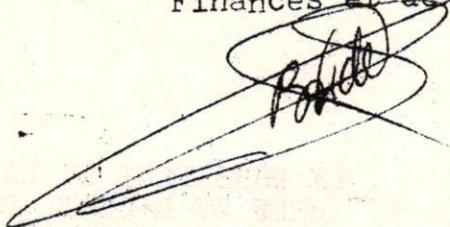
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des
Finances et de l'Economie



Didier DASSI
(Ministre intérimaire)

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 1 MFE 4
AUTRES MINISTERES 14 CEAP 6 IGE 3 SPD-GCONB 2 DCCT 1 DB-DSDV-DCF-DTCP-
DI 10 DPE-DLC-INSAE-BCP 8 BN-DAN 2 INTERESSE 1 JORPB 1.-

.....